

Renvoi au comité de Salut public de la justification de la société populaire de Riquewihr, qui repousse les calomnies dirigées contre le civisme des habitants du Haut-Rhin, lors de la séance du 20 fructidor an II (6 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de Salut public de la justification de la société populaire de Riquewihr, qui repousse les calomnies dirigées contre le civisme des habitants du Haut-Rhin, lors de la séance du 20 fructidor an II (6 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVI - Du 10 fructidor au 22 fructidor an II (27 août au 8 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1990. p. 297;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1990_num_96_1_15549_t1_0297_0000_3

Fichier pdf généré le 14/01/2020

de guêtres, 52 chemises neuves, 81 sacs à bled pour les besoins de la marine de Rochefort. 700 livres de vieux linges, tant pour les hôpitaux que pour fabriquer du papier et 1 700 L en assignats, dont 700 L ont été répartie sur les veuves et enfans des citoyens, pris dans la commune pour faire le service d'infirmiers à l'hôpital établi dans ses murs. Ces infirmiers étoient au nombre de 18, non comprises quelques femmes, et qui sont presque devenus tous morts, dans l'espace d'un ou deux mois, qu'a existé cet hôpital, les 1 000 L d'excédent ont été remis à Rochefort, pour contribuer à la construction d'un vaisseau de guerre au nom du département de la Charente-Inférieure. La commune a aussi donné gratuitement un nombre considérable de boisseaux de cendres pour l'atelier de salpêtre établi chez elle, et dont les productions sont des plus satisfaisantes. Cependant les cendres devenues rares et sur les observations de l'agent national de la salpêtrière à cet égard, la société populaire et la commune se sont levés en masse, pour se rendre dans un terrain inculte et couvert de brandes, domaine de la nation, tous ont donné des preuves de leur zèle, on a fagoté, transporté les brandes dans plusieurs tas, on y a mis le feu, ce fut pour tous un vrai jour de fête, et chacun a trouvé son plaisir dans l'ouvrage et sa douce récompense dans la satisfaction de son cœur, mais la qualité de ces cendres n'a pu remplir l'espérance dont on se flattoit.

HERVÉ (*maire*), GAINARE (*président*), GERBIER, SIMON (*secrétaires*).

23

Les membres des comités de Correspondance de la société populaire épurée de Riquewihr repoussent les calomnies dirigées contre le civisme des habitants du Haut-Rhin.

Renvoyé au comité de Salut public (48).

Les citoyens composant la société populaire de Riquewihr, district de Colmar, département du Haut-Rhin, se plaignent à la Convention nationale de ce que la calomnie s'est efforcée de répandre son venin sur le patriotisme des habitants du Haut-Rhin. La société populaire de Colmar, disent-ils, a foudroyé ces viles calomnies : la nôtre adhère pleinement à ce qu'elle a dit pour justifier notre département. Les vrais républicains n'ont qu'une même âme; nos frères de Colmar ont été les interprètes de la nôtre. Les glorieuses époques de la liberté victorieuse sont gravées dans notre cœur en traits de feu, et nous nous honorons du titre glorieux de républicains français. Oui, législateurs, nous aussi nous sommes fiers de faire partie intégrante de ce peuple magnanime qui se nourrit de vertus; nous aussi nous haïssons les tyrans, nous combattons les esclaves, nous détestons les traîtres, nous chérissons la vertu, nous sommes prêts à verser jusqu'à la dernière goutte

de notre sang pour le salut de notre immortelle république. S'il falloit citer des faits à l'appui de nos assertions, ajoutent-ils, nous prouverions que notre société, qui n'est composée que de 50 membres, a fourni elle seule en dons patriotiques, 198 chemises, 28 aunes de toile blanche, 113 paires de bas, 23 paires de souliers, 5 draps de lit, 6 pièces d'habillement, 4 000 livres de salpêtre, [?] L en numéraire d'argent, et 5 bonnets d'or et d'argent pour homme, ancien costume alsacien, que nous avons remplacé par le bonnet de la liberté. Voilà, législateurs, les faits : les détruira-t-on par des calomnies vagues et destituées mêmes de l'ombre de la preuve ? Nous fera-t-on un crime de ce que nous ne savons pas encore tous également bien la langue nationale ? Mais, s'il suffisoit de parler français pour être patriote comment se fait-il que tant de traîtres qui ne parloient que le français, ont porté leur tête coupable sur l'échafaud, tandis que de braves défenseurs aux armées du Rhin et de la Moselle, qui ne savoient que l'allemand, ont arrosé de leur sang le sol de la liberté, et sont morts les armes à la main dans les combats contre les tyrans et leurs vils esclaves ? Ah ! sans doute, malheur à nous, continuent-ils, si nous refusions d'apprendre la langue nationale ! Nous ne serions pas dignes du glorieux titre de français. Mais nous employons tous les moyens qui sont en notre pouvoir pour nous la rendre habituelle; et nous en savons assez, législateurs, pour vous féliciter d'avoir abattu les nouveaux tyrans, et pour vous jurer que les habitants du Haut-Rhin se rallieront constamment autour de la représentation nationale, et qu'ils la révèrent comme les sauveurs de notre immortelle république (49).

24

La société populaire régénérée des sans-culottes de Vence [département du Var] fait éclater son horreur pour le tyran Robespierre, et son attachement à la Convention nationale qu'elle invite à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (50).

[*La société populaire régénérée des sans-culottes de Vence à la Convention nationale, s.d.*] (51)

Capet et Robespierre, Tarquin et César sont égaux à nos yeux; qu'importe la dénomination d'un tyran, sous quelques forme qu'il se présente, il sera toujours en horreur à des hommes auxquels vous avez appris à être libres et vertueux.

BERENGER (*vice-président*), MARIE (*secrétaire*).

(49) *Bull.*, 21 fruct. (suppl.).

(50) *P.-V.*, XLV, 102. *Bull.*, 20 fruct.; *Ann. Patr.*, n° 615; *F. de la Républ.*, n° 428.

(51) C 320, pl. 1 316, p. 14. *Bull.*, 20 fruct.

(48) *P.-V.*, XLV, 102.